

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Biojuridique des enfants et des adolescents (4DR2409)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 14 pg	Voir ci-dessous	2
Master en droit	Cours: 14 pg	Voir ci-dessous	2

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Christian Crocetta, professeur invité

Contenu

La complexité de la société dans laquelle nous vivons demande l'attitude et la capacité de discernement pour chercher à comprendre le présent, de se positionner face aux questions éthiquement, existentiellement et anthropologiquement sensibles. Les études juridiques préparent normalement les futurs juristes dans les différents domaines du droit: les sciences juridiques, ainsi, forment des spécialistes dans un savoir juridique particulier mais un-e juriste expert-e a besoin, à notre avis, de développer aussi des compétences qui lui permettent d'appréhender la complexité des questions que la société pose, en intégrant un regard interdisciplinaire, capable de « mettre ensemble » plutôt que de partitionner.

Partant de ce principe, avec cette proposition de cours bloc, nous voulons reprendre des questions qui pourraient être déjà développées dans des précédents enseignements (en particulier de droit de la santé, droit médical, droit de la famille, etc.) avec cette optique interdisciplinaire, en développant une comparaison, en perspective bio-juridique, avec le système italien.

Dans une première partie, le cours s'attachera à l'étude d'un encadrement plus général des théories bioéthiques (libertaire, utilitariste, personnaliste) qui concernent la santé des sujets, en particulier des sujets qui sont vulnérables à cause de leur maladie, en regardant en particulier la santé et les droits des enfants à l'hôpital.

Dans une seconde partie, plus thématique, il s'agira d'étudier et de comprendre, à travers l'étude de cas concrets, les implications et les conséquences bio-juridiques sur les enfants, à partir des perspectives théoriques différentes, dans les situations choisies, traités et discutés.

Cet enseignement privilégiera une approche dynamique et de pédagogie juridique active, en favorisant l'interaction, l'échange, la discussion entre les étudiant-e-s et l'enseignant. Les étudiant-e-s seront donc vivement encouragé-e-s à prendre la parole à travers des présentations orales ou séances de réflexion.

Forme de l'évaluation

Exposé oral de 20 minutes sur un thème du cours. En cas d'échec, contribution écrite (env.1000 mots) sur un thème donné

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Reconnaître que toute résolution d'un problème bio-juridique peut révéler des enjeux théoriques et des regards bioéthiques différents
- Développer une réflexion critique
- Evaluer le droit positif avec un regard "actif" en tenant compte des implications sociales, économiques et bioéthiques

Compétences transférables

- Stimuler sa propre capacité de discerner, réfléchir à son autonomie de jugement
- Promouvoir la curiosité et le désir de recherche
- Communiquer oralement les résultats d'une analyse
- Présenter une analyse juridique critique fondée